



SPECIAL MOBILISATION



Evolution du pouvoir d'achat du point d'indice net majoré (INM) depuis le 1er janvier 2000

Avril 2011

Indices INSEE : Avril 2011
Valeur du point au 1er juillet 2010 = 4,6303 €

**perte de pouvoir d'achat depuis le 1er janvier 2000 du point sur l'indice des prix
(les pertes de pouvoir d'achat datent de la desindexation en 1983)**

hors tabac	avec tabac
-10,84%	-12,05%

évolution des prix au cours du mois :

hors tabac	avec tabac
+ 0,3%	+ 0,3%

évolution des prix depuis le 1/1/2000

hors tabac	avec tabac
20,87%	22,19%

évolution du point d'indice fonction publique depuis le 1er janvier 2000

9,05%

Pour suivre l'évolution de l'inflation depuis le 1er janvier 2000 le point d'indice de la fonction publique devrait s'élever aujourd'hui à :

hors tabac	avec tabac	
5,132	5,188	point virtuel indexé sur l'indice Insee
-0,502	-0,558	différence avec le point réel

Données

hors tabac	avec tabac	
101,2	101,3	prix au 31 déc 1999 (base Insee 100 en 1998)
122,32	123,78	indices INSEE actualisés
20,87%	22,19%	évolution en % depuis le 1er janvier 2000
120,87	122,19	niveau en base 100 au 31 déc 1999
4,246		point d'indice au 31 déc 1999
4,6303		point d'indice actualisé
9,05%		évolution en % depuis le 1er janvier 2000
109,05		niveau en base 100 au 31 déc 1999

**Il faut augmenter les salaires,
parce que votre travail le vaut bien !
Ensemble, Public / Privé,
Mobilisons nous !**

Les salariés vivent de plus en plus mal de leur travail. Les derniers chiffres de l'Insee sont éloquentes : 13% de la population française vit en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 949 € par mois. Les dossiers de surendettement ont augmenté de 17% entre décembre 2010 et février 2011 selon la Banque de France, et concerne 900 000 ménages. 50% des salariés perçoivent un salaire de moins de 1 600 € par mois... L'année 2010 aura été l'année des plus faibles augmentations de salaires depuis dix ans, alors que les dépenses contraintes (énergies, loyers...) représentent en moyenne le tiers du revenu des ménages.

Des choix économiques et politiques sont faits. Patronat et gouvernement assènent que la faiblesse de la croissance est due au manque de compétitivité des entreprises et notamment aux coûts élevés du travail en France. Il faudrait encore réduire les salaires...

Cette vision est soutenue par la plupart des gouvernements européens et par le gouverneur de

la Banque centrale européenne (BCE). Le pacte de compétitivité européen rebaptisé « Euro plus » voudrait graver dans le marbre cette politique d'austérité et de coupes claires sur les salaires, dans les protections sociales et les services publics.

Les taux d'intérêt très bas promus par la BCE depuis plusieurs années continuent d'alimenter la bulle immobilière. Bilan, les ménages dépensent des fortunes pour se loger, et sont contraints à s'endetter sur de très longues périodes, ce que les taux bas autorisent.

La question n'est pas de « maîtriser » les salaires, mais bien l'inflation des actifs immobiliers. Le coût du travail n'est pas la cause de la situation désastreuse de l'économie du pays, ni du niveau record du chômage. La cause est dans une politique d'incitation à la destruction massive d'emplois avec des dispositifs fiscaux dérogatoires qui coûtent très chers : Nicolas Sarkozy a mis en place les heures supplémentaires défiscalisées, moins bien rémunérées que les heures supplémentaires normales et exonérées de cotisations.

Selon la Cour des comptes, ce dispositif aura coûté 4 milliards d'€ par an aux contribuables et aura empêché la création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois.

Les dérogations fiscales accordées aux entreprises sont passées de 2,5 points de PIB en 2006 à 5,5 en 2010 soit plus de 100 milliards d'€ attribués dans une totale opacité ! Les 30 milliards d'exonérations de cotisations sociales sur les salaires allant jusqu'à 1,6 fois le smic n'ont profité ni à l'emploi, ni aux salariés, ni à la croissance et produit une trappe à bas salaires. Les salariés à temps partiel sont également très pénalisés dans un tel système puisqu'ils sont rémunérés sur la base du Smic.

L'annonce par le gouvernement de la création prochaine d'un mécanisme qui lie le versement de dividendes à celui d'une prime « exceptionnelle » pour leurs salariés est un leurre dans un contexte d'intensification des mobilisations pour les salaires et le pouvoir d'achat.

Mardi 31 mai

**Mobilisation unitaire
CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA**

Rassemblements à :

11h00 devant la sous-préfecture d'ALES

15 h devant la Préfecture de NIMES

Manifestation :

15 h 00 au PEYROU à MONTPELLIER

Pour la CGT:

☐ c'est une augmentation générale des salaires du public que le gouvernement doit mettre en oeuvre en relevant le point d'indice et dans le privé contraindre les branches et les entreprises à revaloriser les salaires au travers d'accords majoritaires ;

☐ il est urgent d'augmenter le Smic à 1 600 € bruts (1.5 millions de salarié-e-s sont concernés) ;

☐ le gouvernement doit obliger le patronat à négocier l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et à en finir avec ces discriminations salariales ! ;

☐ il est impératif de reconnaître les qualifications et en finir avec les formes aléatoires de rémunération ;

☐ il faut remettre à plat l'ensemble des dispositifs fiscaux dérogatoires et des exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises soit environ 140 milliards d'€ !